

Conseil Municipal

Séance du jeudi 16 septembre 2021

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt et un, le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le dix septembre 2021, s'est réuni en salle du Conseil municipal de la Mairie. L'ouverture a été faite sous la présidence de Monsieur PAROLINI, Maire de la commune

Présents :

M. François PAROLINI, M. Yoann MARFA-ANGLADA, Mme Françoise GUILLARD, Mme Nathalie BUROND-DRUON, M. Philippe BÉCHÉ, Mme Virginie BOULLÉ, Mme Annie GUILLAUME, M. Roland SAUZET-CHENOUX, Mme Marie RAMAHEFASOLO, M. Gérard DESFORGES, M. Dominique PREVOTEAU, Mme Agnès BERTON-MORO, Mme Isabelle MORE, M. Alexandre SPADA, Mme Daphné RACT-MADOUX, M. Pascal VALENTIN, Mme Christèle DEVERGNE;

Absents représentés

Mme Laetitia COLONNA DE LECA CRISTINACCE donne pouvoir à M. François PAROLINI
M. Daniel BLANCHARD donne pouvoir à Mme Nathalie BUROND-DRUON
M. Gérard LAMBERT donne pouvoir à M. Gérard DESFORGES
M. Daniel MALLET donne pouvoir à M. Roland SAUZET-CHENOUX
Mme Nadège DELPLANQUE donne pouvoir à Mme Agnès BERTON-MORO
M. Jean-François CROUZY donne pouvoir à Mme Annie GUILLAUME
Mme Anne-Marie ROUFFANEAU donne pouvoir à Mme Daphné RACT-MADOUX
M. René COSQUER donne pouvoir à M. Philippe BÉCHÉ
M. Pascal HURLIN donne pouvoir à M. Roland SAUZET-CHENOUX,
Mme Emilie POISAT donne pouvoir à Mme Françoise GUILLARD

Absents :

Mme Justine VESTON
Mme Brigitte ROCH

L'appel étant fait et le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h02.

Mme Annie GUILLAUME est nommée secrétaire de séance.

AFFICHÉ LE 20 SEPTEMBRE 2021

(Art. L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Décisions municipales 2021 N° N° 4-36 - 37 - 38 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43	LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE
1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1 ^{er} Juillet 2021 <i><u>Votes abstentions</u> : M. Spada – M. Valentin</i>	ADOPTÉ A LA MAJORITE Abstentions :2 Votes Contre :0 Votes Pour : 25
2 Rectification indus de salaires 2019 et 2020	ADOPTÉ A L'UNANIMITE Abstentions :0 Votes Contre :0 Votes Pour : 27
3 Adhésion à la centrale d'achat SIPP'n'CO	ADOPTÉ A L'UNANIMITE Abstentions : 0 Votes Contre :0 Votes Pour : 27
4 Signature d'une convention d'objectifs avec le CAUE dans le cadre de la végétalisation de la cour des écoles	ADOPTÉ A L'UNANIMITE Abstentions :0 Votes Contre :0 Votes Pour : 27
5 Validation du nouveau PEDT Plan mercredi 2021 / 2024	ADOPTÉ A L'UNANIMITE Abstentions :0 Votes Contre :0 Votes Pour : 27
6 Mise à disposition d'un logement communal au CCAS	ADOPTÉ A L'UNANIMITE Abstentions :0 Votes Contre :0 Votes Pour : 27
7 Acquisition de la parcelle cadastrée section AO n°465 sise 21 chemin de la Ferté Alais	ADOPTÉ A L'UNANIMITE Abstentions :0 Votes Contre :0 Votes Pour : 27
8 Acquisition du site dit « Les Bédouins », parcelle cadastré section ZD n°958 sis 15 route de la Ferté Alais. <i><u>Votes contre</u> : M. Spada – M. Valentin – Mme Rouffaneau – Mme Devergne – Mme Ract-Madoux</i>	ADOPTÉ A LA MAJORITE Abstentions :0 Votes Contre :5 Votes Pour : 22

- 9 Acquisition puis revente d'une partie des parcelles cadastrées section AO n°1423 et AO n°402 sises 18 rue du Billoy
- Votes contre : M. Spada.
- ADOPTÉ A LA MAJORITE
Abstentions :0
Votes Contre :1
Votes Pour : 26
- 10 Acquisition puis revente d'une partie de la parcelle cadastrée section AO n°522 sise 16 bis rue de la Croix Boissée
- Votes contre : M. Spada .
- ADOPTÉ A LA MAJORITE
Abstentions :0
Votes Contre :1
Votes Pour : 26

François PAROLINI
Maire